

## PIECES A FOURNIR

- ✓ Situation familiale (copie du livret famille, contrat de mariage ou changement de régime matrimonial)
- ✓ Copie de la donation entre époux
- ✓ Copie des donations faites aux enfants
- ✓ Actifs financiers : situation des comptes et placements bancaires , assurances vie (date de souscription, montant des primes versées après 70 ans et détail des clauses bénéficiaires)
- ✓ Actifs immobiliers : titres de propriété des immeubles, valorisation,
- ✓ Fonds de commerce, parts de société (copie des statuts et bilans)
- ✓ Passif : copie des derniers avis d'imposition (revenus, foncier, habitation, ISF), solde des prêts (avec indication des assurances décès),
- ✓ Copie des baux si biens loués et indication si régime de défiscalisation en cours
- ✓ Valorisation des véhicules, bateau...
- ✓ Indication des héritages reçus par les époux communs en bien ou vente biens familiaux

## L'INTERET DU BILAN

### Pourquoi faire un bilan patrimonial ?

Il permet de dresser un diagnostic de votre situation financière et connaître l'état de votre trésorerie. Avoir une vision globale de vos actifs et passif.

C'est un préalable à une éventuelle stratégie d'investissement

Répondre à vos motivations personnelles : préparer votre retraite, préparer votre succession, protéger vos proches, améliorer vos revenus, constituer une société civile familiale, transmettre votre entreprise, optimiser votre fiscalité ....

Par ses compétences juridiques, fiscales et sa proximité avec la famille , le notaire dispose d'une vue d'ensemble du patrimoine de son client. ( parfois assisté de votre comptable ou banquier pour optimiser au mieux vos intérêts...)

## NOTRE MISSION SON COÛT

Les étapes pour l'établissement du bilan patrimonial :

1. Collecte des pièces à fournir lors d'un RDV avec détermination de vos objectifs
2. Présentation du bilan patrimonial : étude de constat de votre situation actuelle, préconisations suggérées et indication des économies à réaliser
3. Remise par écrit de l'étude patrimoniale personnalisée et chiffrée avec indication du coût des actes préconisés

**Coût du bilan patrimonial : 1% des économies réalisées par les préconisations avec un minimum de 500€ ( dont 250€ seront à verser lors du rendez-vous de collecte des pièces)**

## Nos coordonnées



Nicolas BUTEAU  
Tel : 02.51.93.40.64. – 07.88.87.27.00  
[nicolas.buteau.85087@notaires.fr](mailto:nicolas.buteau.85087@notaires.fr)



## TOUS NOS SERVICES À VOTRE ÉCOUTE...



### DROIT DE LA FAMILLE

Océan Notaires votre interlocuteur privilégié pour les questions familiales  
Au cœur de notre métier



### DROIT IMMOBILIER-NEGOCIATION

Océan Notaires vous accompagne pour tous vos projets.  
Estimer, vendre, acquérir votre bien



### DROIT DES AFFAIRES

Océan Notaires conseille le dirigeant à toutes les étapes de la vie de son entreprise.  
De la création à la transmission



### GESTION DE PATRIMOINE TRANSMISSION D'ENTREPRISE

L'anticipation est la clé d'une transmission réussie.  
Préparez-là avec Océan Notaires

### SAINT JEAN DE MONTS

Patrice MESMIN, Franck PINVIDIC et Mathilde GRAVELEAU

☎ 02.51.58.29.56

### SAINT GILLES CROIX DE VIE

Christophe BARON, Philippe CHAIGNE et Amélie CARNIS

☎ 02.51.55.91.53

### SOULLANS

Lydia BRILLET et Jean-Charles CADEAU

☎ 02.51.93.04.92

### NOIRMOUTIER

Aurore FRIOU-NAULLEAU

☎ 02.51.39.05.33



Site internet : [www.ocean.notaires.fr](http://www.ocean.notaires.fr)



4 SITES, 10 NOTAIRES 1 ÉQUIPE

## L'ETUDE PATRIMONIALE

